

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT DE CHINON
COMMUNE DE CHAVEIGNES
Le Bourg
37120 CHAVEIGNES

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le :
Lundi 11 décembre 2017 à 20 H 00

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.
Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,

Philippe DUBOIS

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du compte-rendu du 06 novembre 2017
- ✓ Salle des fêtes : remplacement des menuiseries
- ✓ Travaux sur le paratonnerre
- ✓ Assainissement collectif : travaux d'entretien
- ✓ Fond Départemental de Solidarité Rurale (FDSR)
- ✓ Collège du Puits de la Roche : demande subvention
- ✓ Virement de crédit
- ✓ Information au conseil des décisions du Maire prises par délégation
- ✓ Bilan marché fermier
- ✓ Journal communal « Mairie Info »
- ✓ Questions diverses

Séance du 11 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le onze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 06 décembre 2017, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.
Etaient présents : Philippe DUBOIS, Éric DEVIJVER, Françoise MANCEAU, Alain MONTAS, Marie-Rose MÉRON, Raymond LAMBESEUR, Arlette ARNAULT, Pierre LEFEVRE, Olivier DESMÉ Dominique DARDENTE,
Etait excusé : Catherine JEAN, Cynthia DIEU-COURRÈGES,
Etaient absents : Éric NAVARRE, Francisco LUCIO-DOMINGUEZ.
Catherine JEAN a donné pouvoir pour la représenter, parler et voter en son nom à Éric DEVIJVER.
Françoise MANCEAU a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2017-12-11-01
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 06 NOVEMBRE 2017

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 06 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2017-12-11-02
SALLE DES FETES : REMPLACEMENT DES MENUISERIES

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a déposé un dossier de demande de subvention au titre de la DSIPL pour le remplacement des menuiseries de la salle des fêtes. Aucun financement n'ayant été accordé, Monsieur Le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur la réalisation ou non de cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la réalisation de ces travaux par l'entreprise COHS pour un montant de 16 636.00 Euros HT.

DELIBERATION N°2017-12-11-03
TRAVAUX SUR LE PARATONNERRE

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a déposé un dossier de demande de subvention au titre de la DSIPL pour les travaux à réaliser sur le paratonnerre. Aucun financement n'ayant été accordé, Monsieur Le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur la réalisation ou non de cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la réalisation de ces travaux par l'entreprise FORSOND pour un montant de 4 010.00 Euros HT.

DELIBERATION N°2017-12-11-04
ASSAINISSEMENT COLLECTIF : TRAVAUX D'ENTRETIEN

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des conclusions du rapport d'étude du schéma directeur des eaux usées et des préconisations de travaux à réaliser pour la remise en bon état de certains ouvrages.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de demander des estimatifs pour cette opération.

DELIBERATION N°2017-12-11-05
FOND DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE (FDSR)

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les différentes aides pouvant être apportées par le Conseil Départemental dans le cadre du FDSR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal considère qu'aucune opération envisagée ne répond aux projets retenus pour cette aide.

DELIBERATION N°2017-12-11-06
COLLEGE DU PUIITS DE LA ROCHE : DEMANDE SUBVENTION

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de demande de subvention pour un projet de classe de neige organisé par le collège du Puits de la Roche. Deux enfants de Chaveignes sont concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 100 Euros.

DELIBERATION N°2017-12-11-07
VIREMENT DE CREDIT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide le virement de crédit suivant :

Budget de la commune :

Section Fonctionnement

Dépenses

Article 6218 ----- + 20 000.00 Euros
Article 6558 ----- + 3 200.00 Euros

Recettes

Article 7381 ----- + 8 400.00 Euros
Article 74121 ----- + 9 500.00 Euros
Article 74127 ----- + 5 300.00 Euros

Section Investissement

Dépense : Article 2051 ----- + 80.00 Euros
Recette : Article 10222 ----- + 80.00 Euros

DELIBERATION N°2017-12-11-08
INFORMATION AU CONSEIL DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

Suite à la délibération du 13 décembre 2011 où le droit de préemption urbain a été instauré dans les zones urbaines (U) et les zones à urbaniser (AU) du plan local d'urbanisme approuvé le 26 septembre 2011 et suite à la délibération n°2014-04-16-11 du 16 avril 2014 donnant délégation au maire d'exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des déclarations d'intention d'aliéner reçues :

N°	Adresse Du Terrain	Cadastre	Droit de préemption
037 065 17 20017	15 Rue de la Croix Moussé	AB 234 et AB 240	Abandonné
037 065 17 20018	41 Avenue de la Coupure du Parc	AB 153	Abandonné
037 065 17 20019	28 Avenue de la Coupure du Parc	AB 107	Abandonné

DELIBERATION N°2017-12-11-09
BILAN MARCHE FERMIER

Le Conseil Municipal discute de la journée du marché fermier : la fréquentation, l'organisation.

DELIBERATION N°2017-12-11-10
JOURNAL COMMUNAL « MAIRIE INFO »

Le Conseil Municipal met au poing la mise en page du journal communal et décide de laisser l'article sur « Présence Verte ».

DELIBERATION N°2017-12-11-11
QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal :

- ✘ De l'installation par le Conseil Départemental d'une maison de solidarité à l'Ile-Bouchard,
- ✘ Des projets d'animation dans le parc de Richelieu,
- ✘ Du banquet du 11 novembre,
- ✘ Du concert des cors de chasse organisé par la commune, le comité des fêtes et le syndicat de chasse,
- ✘ Des désagréments de la tempête de ce jour : guirlandes décrochées « Avenue de la Coupure du Parc », fils de téléphone à Purzon,
- ✘ De la présence d'un barrage de castor sur la Veude,
- ✘ De l'organisation de distribution des sacs-poubelles. Le Conseil Municipal fixe les permanences les 20 et 27 janvier 2018 de 14 h 00 à 17 h 00.

La prochaine réunion est fixée au lundi 15 janvier 2018 à 20 h.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.

